Journal Burkinabè de la Statistique
3e trimestre 2026
Trimestriel d'Information du Système Statistique National
N° 022

Enquête nationale semestrielle sur l'emploi (3)

L'agriculture, principale pourvoyeuse d'emplois avec 44,9 % des actifs occupés.



Actualité
Le Burkina Faso lance une étude pour actualiser les données du paludisme et des hépatites B et C — Page 4

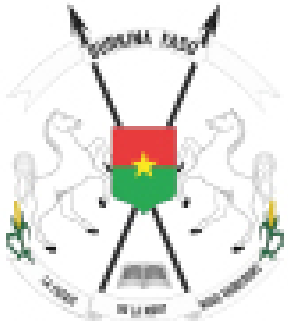
Comprendre
Une évaluation pour consolider les acquis et renforcer la performance des partenariats de l'INSD — Page 12

Découverte
Un fonds pour le développement de la statistique — Page 13

Chiffres clés
Le visage statistique du marché du travail au Burkina — Page 15

Portrait
L'INSD passe de cinq à quatre directions techniques — Page 18

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Toubou RIPAMA
Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
Directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Conseiller Technique du DG de l'INSD

REDACTEUR EN CHEF

Mouonkoun DABIRE

COMITÉ DE RÉDACTION

Mouonkoun DABIRE
Salif W. OUEDRAOGO
Pascal NAKELSE
TAMINI Edmond Yenimagna
OUEDRAOGO Adama
Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO

COMITE DE LECTURE

Mouonkoun DABIRE
Pascal NAKELSE
Placide SOME
Toubou RIPAMA
Zakaliyat BONKOUNGOU

MONTAGE ET INFOGRAPHIE

Man Ali SAVADOGO

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie



01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Éditorial
La statistique, une question de souveraineté

Un pays qui ne se connaît pas est un pays qui avance à l'aveugle. Pour gouverner avec discernement, anticiper les crises et orienter les politiques publiques, il faut d'abord comprendre les réalités nationales. La statistique n'est donc ni une simple affaire de spécialistes ni une activité administrative ordinaire. Elle est un instrument stratégique de connaissance, de décision et de souveraineté. Pour le Burkina Faso, sa maîtrise constitue une exigence nationale qui appelle l'engagement de tous.



La validation du Rapport statistique national 2025 et du Programme statistique national 2027 par le Conseil national de la statistique, le 11 septembre dernier, rappelle cette vérité fondamentale. Derrière les tableaux et les indicateurs se joue une question essentielle : notre capacité à produire une connaissance fiable du pays et à définir les réponses aux défis de son développement.

Le bilan du Système statistique national témoigne d'avancées réelles, mais aussi des contraintes. Des activités ont été réalisées, des compétences renforcées et des outils de gouvernance consolidés. Ce constat doit encourager une mobilisation accrue, car la crédibilité de notre système statistique dépend autant de ses acquis que de sa capacité à corriger ses insuffisances.

La souveraineté statistique exige des institutions solides, des professionnels qualifiés, des moyens suffisants et un engagement politique constant. Les réformes engagées par le Burkina Faso constituent des acquis à consolider. Toutefois, ces efforts ne produiront pleinement leurs effets que si les acteurs nationaux s'approprient la statistique comme un levier indispensable du développement.

L'heure est à la responsabilité collective. L'État doit maintenir la statistique parmi ses priorités et lui garantir un financement durable. Les administrations publiques doivent améliorer la production, la qualité et le partage des données.

Les universités et les centres de recherche doivent valoriser les données et contribuer à former les compétences nationales. Les médias, pour leur part, ont la responsabilité de rendre les statistiques accessibles et compréhensibles. Une donnée qui reste enfermée dans un rapport ne remplit pas pleinement sa mission de service public.

Cet engagement suppose de dépasser les cloisonnements entre institutions. Le partage des informations, la coordination des interventions et la prise en compte des besoins des utilisateurs doivent devenir des pratiques courantes. Chaque structure doit comprendre qu'en mettant ses données au service de l'intérêt général, elle se valorise et elle renforce la capacité de décision de toute la nation.

L'innovation offre également des perspectives prometteuses. L'intelligence artificielle, l'imagerie satellitaire et la digitalisation des opérations de collecte peuvent améliorer la connaissance des réalités économiques et sociales, jusque dans les territoires les plus éloignés. Mais la technologie ne suffit pas : elle doit s'accompagner de compétences nationales, de règles claires et d'une protection rigoureuse des données.

Les prochaines opérations majeures, notamment les activités préparatoires du sixième Recensement général de la population et de l'habitation, nécessiteront une mobilisation collective. Leur réussite dépendra des équipes techniques, de l'engagement des autorités, de la collaboration des collectivités et de la participation des populations.

Il appartient donc à chaque acteur de prendre sa part. Aux décideurs, il s'agira de financer et d'utiliser les données ; aux administrations, il leur revient de les produire et de les partager. Les chercheurs, quant à eux, devront contribuer à leur valorisation ; pendant que les médias ont pour mission de les diffuser. Et, le citoyen devra participer aux opérations statistiques en fournissant des informations vraies et justes. La souveraineté statistique ne peut être l'œuvre d'une seule institution ; elle doit devenir une cause nationale.

Toubou RIPAMA

Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

PALUDISME ET HÉPATITES B ET C
Le Burkina Faso lance une étude pour actualiser les données

Le Burkina Faso entend renforcer ses moyens de lutte contre le paludisme et les hépatites virales B et C. Pour ce faire, il entrevoit l'organisation d'une Enquête d'envergure nationale sur les indicateurs du paludisme et des hépatites B et C (EIPH-BF 2026) dont les résultats permettront de fournir aux autorités sanitaires des données nationales actualisées pour mieux cibler les interventions. Les activités de l'EIPH ont été officiellement lancées le mardi 29 septembre 2026 sous la présidence du Ministre de la Santé, Dr Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU, en présence de la Ministre déléguée chargée du Budget, Fatoumata BAKO/TRAORE.



Dr Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la santé

majeur, celui de disposer d'une photographie plus précise de deux problèmes de santé publique qui continuent de peser sur les populations. D'un côté, le paludisme, qui demeure la première cause de consultations, d'hospitalisations et de décès, notamment chez les enfants et les femmes enceintes. De l'autre, les hépatites virales B et C, souvent silencieuses pendant plusieurs années, mais susceptibles d'entraîner de graves complications, notamment la cirrhose et le cancer du foie.

Du 30 septembre au 29 novembre 2026, les équipes de collecte sillonneront le territoire national pour recueillir les informations nécessaires en vue de répondre aux objectifs de l'EIPH. Au total, 7 800 ménages répartis dans 300 zones de dénombrement seront concernés, dont 16 sites accueillant des personnes déplacées de force. L'enquête comporte deux volets complémentaires. cible les enfants âgés de 6 mois à 9 ans. Le second porte sur les hépatites B et C et concerne les femmes et les hommes de 15 à 64 ans. Les résultats attendus doivent permettre de disposer d'estimations représentatives à l'échelle nationale et dans chacune des 17 régions du pays. Pour le Ministre de la santé, l'objectif est de dépasser les approximations et disposer d'indicateurs suffisamment solides pour apprécier l'évolution des maladies, mesurer les progrès accomplis et réorienter, si nécessaire, les interventions.

En matière de lutte contre le paludisme, les efforts engagés au cours des dernières années ont permis d'enregistrer quelques avancées au nombre desquelles une baisse de la prévalence du paludisme chez les enfants âgés de 6 à 59 mois qui est passée de 17% en 2017-2018 à 14 % en 2021. Selon Lucien Robert KARGOUGOU, la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide, la chimioprévention du paludisme saisonnier, le traitement préventif chez les femmes enceintes et la prise en charge des malades constituent autant de mesures dont l'efficacité doit être régulièrement évaluée. L'EIPH-BF 2026 permettra justement de mieux apprécier les résultats de ces interventions et de fournir des éléments d'orientation pour des prises de décisions basées sur l'évidence.

L'enjeu est d'autant plus important que le pays ambitionne de progresser vers l'élimination du paludisme à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, les stratégies doivent s'appuyer sur une connaissance actualisée de la situation épidémiologique.

Après celles de 2014 et 2017-2018, en 2026, le Burkina Faso est à sa 3ème édition d'enquête d'envergure nationale sur le paludisme. L'innovation majeure de cette édition réside dans la prise en compte du dépistage des hépatites B et C dans le processus. Jusqu'ici, les informations disponibles sur ces pathologie étaient le fruit d'estimation avec ce que cela représente comme insuffisance.

En élargissant le champ de l'enquête, les autorités entendent mieux documenter ces maladies et renforcer les actions de vaccination, de dépistage précoce et d'orientation des personnes infectées vers les structures sanitaires adaptées. Cette démarche apparaît d'autant plus nécessaire que les hépatites peuvent évoluer longtemps sans symptômes apparents et être découvertes à un stade avancé. La réussite d'une telle opération d'envergure nationale dépend fortement de l'adhésion des populations. C'est pour cela que le Ministre de la Santé a appelé les ménages concernés à réserver un bon accueil aux équipes de collecte et à participer à l'enquête. Il a insisté sur le caractère volontaire et confidentiel des tests, ainsi que sur leur gratuité.

Les personnes dépistées positives seront orientées vers des formations sanitaires appropriées pour une prise en charge adaptée, conformément aux dispositions annoncées par les autorités sanitaires. Les agents de collecte et les agents biomarqueurs sont, pour leur part, appelés à observer strictement les règles d'éthique, d'hygiène, de sécurité et de confidentialité.

Les autorités administratives, coutumières et religieuses, les collectivités territoriales, les professionnels de santé et les médias sont également invités à contribuer à la sensibilisation des communautés. Conduite par l'INSD, en collaboration avec le Ministère de la Santé, l'EIPH-BF 2026 rappelle, en définitive, que la lutte contre les maladies ne repose pas uniquement sur les médicaments et les infrastructures. Elle exige une approche intégrée en vue de disposer de données fiables pour savoir où agir, auprès de qui et avec quels moyens.

Mouonkoun DABIRE
Communicateur/INSD



Les autorités administratives, coutumières et religieuses, les collectivités territoriales, les professionnels de santé et les médias sont invités à contribuer à la sensibilisation des communautés.

MICS-BFA 2026

Les premiers résultats annoncés pour décembre 2026

Le Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples du Burkina Faso (MICS-BFA 2026) a tenu sa première session ordinaire de l'année, le 3 septembre 2026 à Ouagadougou. Présidée par le Secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances, Vieux Abdoul Rachid SOULAMA, cette rencontre a permis d'évaluer l'état d'avancement de l'opération, d'examiner les performances enregistrées et d'identifier les défis liés à la poursuite des activités. À cette occasion, le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Toubou RIPAMA, a annoncé que les premiers résultats seront disponibles en décembre 2026.



Cette session a permis d'apprécier les résultats obtenus et de définir les priorités pour la poursuite des activités.

Les membres du Comité de suivi de la MICS-BFA 2026 se sont réunis pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette importante opération statistique consacrée à la production de données sur la situation des enfants, des femmes et des ménages au Burkina Faso. Les travaux ont porté sur l'état d'avancement de l'enquête, l'examen du rapport d'exécution du Programme de travail et de budget annuel (PTBA) 2025 ainsi que l'examen et l'adoption du PTBA 2026. Cette session a permis d'apprécier les résultats obtenus et de définir les priorités pour la poursuite des activités.

Le bilan de l'exécution du PTBA 2025 fait ressortir un taux d'exécution physique de 85 % et un taux d'exécution financière de 81 %. Ces performances traduisent les efforts engagés par les différentes parties prenantes pour assurer la réalisation des activités programmées. Au 31 juillet 2026, la collecte des données avait atteint un taux d'avancement de 76,7 % dans les zones accessibles. En parallèle, les opérations de traitement et d'apurement des données collectées étaient engagées, avec un niveau d'avancement de 60 %. Ces résultats témoignent de la progression de l'enquête, malgré un contexte opérationnel marqué par des contraintes qui affectent la couverture de certaines localités. Malgré les avancées enregistrées, deux défis majeurs ont été soulignés au cours des échanges. Le premier concerne la finalisation de la collecte dans les zones confrontées à des difficultés sécuritaires. Le second porte sur la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation de l'ensemble des activités prévues. Le Comité a rappelé que la mise en œuvre complète de la MICS-BFA 2026 s'étend sur la période 2025-2027, pour un coût global estimé à environ 1,7 milliard de francs CFA. Dans cette perspective, il est notamment prévu, en 2027 la poursuite dutraitement et de l'apurement des données, la finalisation de la collecte dans les localités qui n'auront pas pu être couvertes en 2026 et de mobiliser les financements complémentaires nécessaires.

Le camarade Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, a annoncé que les premiers résultats de l'enquête sont attendus en décembre 2026. Cette échéance constitue une étape importante dans le processus de valorisation des données collectées. La MICS-BFA 2026 vise à renforcer la disponibilité de statistiques fiables et actualisées sur les conditions de vie des enfants, des femmes et des ménages. Les données produites permettront notamment de mieux renseigner les indicateurs sociaux, d'apprécier les progrès accomplis et d'identifier les besoins des populations.

À terme, les résultats de cette enquête contribueront à éclairer la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques publiques au Burkina Faso, en mettant à la disposition des décideurs et des partenaires des informations utiles à la planification des interventions de développement.

Mouonkoun DABIRE
Communicateur/INSD

STATISTIQUES NATIONALES

Le CNS dresse le bilan de 2025 et trace les perspectives pour 2027

Réuni en session ordinaire le 11 septembre 2026 à Ouagadougou, le Conseil national de la statistique (CNS) a validé le Rapport statistique national 2025 et le projet de Programme statistique national 2027. Malgré un contexte difficile, le taux d'exécution physique des activités statistiques a atteint 67,8 % en 2025. La rencontre était présidée par Vieux Abdoul Rachid SOULAMA, Secrétaire général du ministère de l'Économie et des Finances (MEF), représentant le président du CNS.



Le Secrétaire général du MEF Vieux Abdoul Rachid SOULAMA (au milieu) a salué les performances du système statistique national.

Le système statistique national poursuit sa dynamique de modernisation. Le Conseil national de la statistique (CNS) a examiné et validé, le bilan des activités statistiques de l'année 2025 ainsi que le programme prévisionnel pour 2027, lors de sa session ordinaire. Les échanges ont permis de faire le point sur la mise en œuvre des activités statistiques et de définir les priorités pour les prochaines années. Présentant le Rapport statistique national (RSN) 2025, le Directeur chargé de la coordination statistique, Dr Mady OUEDRAOGO, a fait état de résultats contrastés.

Sur les 453 activités programmées, 290 ont été entièrement réalisées, 24 partiellement exécutées et 139 non entamées. Le taux d'exécution physique moyen s'établit ainsi à 67,8 %, soit une progression de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2024. Sur le plan financier, le coût des activités était estimé à 8,7 milliards de francs CFA. Les ressources mobilisées se sont élevées à 5,9 milliards de francs CFA, correspondant à un taux de mobilisation de 67,7 %. Le budget national a contribué à hauteur de 29,3 %. Quant au taux d'exécution financière, il ressort à 85,3 %, contre 88,1 % en 2024.

Au titre des réalisations de 2025, le rapport fait ressortir l'adoption du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2026-2030 et des textes d'application de la loi statistique. À cela s'ajoutent la délivrance de 88 visas statistiques, l'octroi de 77 bourses de formation et le renforcement des effectifs du système statistique national par l'arrivée de 44 techniciens supérieurs de la statistique et 25 conseillers en statistique et analyse du développement.

En outre, 102 productions statistiques non initialement programmées ont été réalisées au cours de l'année. Ces résultats traduisent la capacité des structures statistiques à répondre à des besoins supplémentaires, mais posent également la question de la prise en compte de ces activités dans la programmation et le financement futurs. Le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Toubou RIPAMA, a rappelé le rôle stratégique du CNS dans l'orientation et la coordination du système statistique national. Il a notamment présenté le projet d'Observatoire national de l'innovation statistique, qui ambitionne de compléter les statistiques officielles par des indicateurs plus fréquents et désagrégés jusqu'au niveau communal, grâce à l'intelligence artificielle, à l'imagerie satellitaire et aux données de téléphonie mobile.

La mise en place d'un centre d'appels qui offre la possibilité de réaliser des enquêtes par téléphonne et la digitalisation des outils de collecte figurent également parmi les chantiers annoncés. un programme statistique de 10,6 milliards de francs CFA pour 2027 Le Secrétaire général du MEF a, pour sa part, salué les performances du Burkina Faso au classement mondial de l'Open Data Inventory (ODIN) 2025.

Avec un score de 77 sur 100, le pays occupe la première place en Afrique de l'Ouest et la deuxième sur le continent africain, derrière le Maroc. Cette performance s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre du SDS 2026-2030, dont le coût prévisionnel global est estimé à 96,689 milliards de francs CFA.

Autre dossier majeur de la session, le projet de Programme statistique national (PSN) 2027 a été présenté par Salif W. OUEDRAOGO, Chef de service de la coordination statistique, de la programmation et du suivi-évaluation. Aligné sur le SDS 2026-2030, ce programme s'articule autour de quatre axes stratégiques, pour un coût global estimé à 10,6 milliards de francs CFA.



Des participants ont notamment plaidé pour la réduction du coût du visa statistique et de son délai d'obtention, ainsi que l'examen ded'une éventuelle déconcentration de la procédure au niveau régional.

L'État devrait en assurer 52,7 % du financement. Parmi les principales opérations prévues figurent les activités préparatoires du sixième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), l'Enquête permanente agricole et l'Enquête nationale intégrée de sécurité alimentaire et nutritionnelle. La production statistique courante prévoit, quant à elle, l'élaboration de 385 rapports, notamment des annuaires, des tableaux de bord, des notes et des bulletins statistiques.



Les échanges ont permis de faire le point sur la mise en oeuvre des activités statistiques

La réalisation de ces opérations demeure toutefois tributaire de la disponibilité des ressources financières, humaines et techniques nécessaires à leur exécution.

Le visa statistique et le financement au cœur des échanges

Les débats ont également mis en lumière plusieurs préoccupations relatives au fonctionnement du système statistique national. Des participants ont notamment plaidé pour la réduction du coût du visa statistique et de son délai d'obtention, ainsi que l'examen ded'une éventuelle déconcentration de la procédure au niveau régional.

En réponse, le président de séance a indiqué qu'une plateforme d'inscription en ligne, interconnectée avec Faso Arzèka, était en cours de lancement et que le délai d'obtention du visa statistique était désormais inférieur à un mois. Les participants ont aussi insisté sur la nécessité de mieux suivre la mise en œuvre des recommandations antérieures, de prendre en compte les activités réalisées hors programmation lors d'une éventuelle révision à mi-parcours et de renforcer durablement les capacités des professionnels de la statistique.

La validation du RSN 2025 et du projet de PSN 2027 marque ainsi une étape importante dans le pilotage du système statistique national. Le défi reste désormais de traduire les orientations adoptées en résultats concrets, grâce à une meilleure mobilisation des ressources et à une coordination renforcée entre les acteurs, afin de disposer, à l'horizon 2030, d'un appareil statistique moderne, fiable et réactif.

OUEDRAOGO Salif W
Démographe/INSD

APUREMENT DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE HARMONISÉE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Les experts régionaux harmonisent les outils pour garantir la comparabilité des résultat

Le Burkina Faso a accueilli, du 12 au 23 octobre 2026, un atelier régional consacré à l'apurement des données de la troisième édition de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Cette rencontre réunit les experts des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la République de Guinée et des institutions partenaires, avec pour objectif de garantir la fiabilité et la comparabilité des données nécessaires à la mesure de la pauvreté.



Haoua SAIDOU, Directrice de cabinet du Commissaire chargé du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la commission de l'UEMOA

Plus d'une soixantaine d'experts statisticiens et de partenaires techniques ont pris part, à Ouagadougou, à l'atelier régional d'apurement des données de l'EHCVM 2025/2026. Organisés par la Commission de l'UEMOA, ces travaux ont porté sur le contrôle, la correction et l'harmonisation des méthodes d'apurement des données collectées dans le cadre de cette importante opération statistique. À l'ouverture de l'atelier, le Directeur général de l'INSD, Toubou RIPAMA, a illustré les enjeux de l'apurement par une anecdote sur une erreur de saisie ayant transformé un ménage modeste en grand consommateur de tomates. Cette histoire, a-t-il expliqué, rappelle qu'une simple erreur de saisie peut fausser les résultats statistiques et, par conséquent, la mesure de la pauvreté. Pour le premier responsable de l'INSD, les données doivent refléter fidèlement les conditions de vie des populations.

Il a salué l'engagement des équipes nationales et des partenaires, tout en soulignant l'importance de la rigueur dans le traitement des informations collectées.

L'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages constitue un instrument essentiel pour mesurer la pauvreté, analyser les disparités socioéconomiques et éclairer l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.



Félicien ACCROMBESSY, coordonnateur du PHASAOC/UEMOA

Après les éditions de 2018/2019 et de 2021/2022, réalisées dans le cadre du Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV), la troisième édition s'inscrit dans le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC), financé par la Banque mondiale pour la période 2023-2028.

Représentant la Commission de l'UEMOA, Haoua SAIDOU, Directrice de cabinet du Commissaire chargé du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure, a rappelé l'importance de disposer de données fiables et comparables pour suivre les évolutions de la pauvreté entre les États membres et apprécier les progrès accomplis en matière de développement.



Cette rencontre réunit les experts des États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la République de Guinée et des institutions partenaires, avec pour objectif de garantir la fiabilité et la comparabilité des données nécessaires à la mesure de la pauvreté.

Elle a également fait le point sur l'état d'avancement de l'enquête. Selon les informations présentées à l'ouverture, six pays avaient achevé la collecte des deux vagues des volets ménage et communautaire, tandis que deux autres poursuivaient la collecte de la deuxième vague. Pendant les travaux, les participants ont examiné les données des quatre volets de l'EHCVM : ménage, communautaire, prix et unités non standard. L'objectif était de repérer les incohérences, de corriger les erreurs et de mettre au point des programmes d'apurement adaptés aux données de chaque pays, tout en respectant les règles méthodologiques communes. Pour Félicien ACCROMBESSY, coordonnateur du PHASAOC, la qualité d'une enquête statistique se mesure avant tout à la fiabilité des bases de données finales utilisées pour produire les indicateurs. Il a réaffirmé l'engagement de la Banque mondiale à accompagner la Commission de l'UEMOA et les équipes nationales dans cette démarche. Au terme des travaux, les délégations devraient disposer de programmes d'apurement adaptés et testés, mais aussi de calendrier précis pour la poursuite des opérations. La documentation des corrections et la conservation des outils de traitement figurent également parmi les priorités afin de garantir la traçabilité des opérations et de préserver les acquis méthodologiques.



Photo de famille

À travers cet atelier, la Commission de l'UEMOA, les instituts nationaux de statistique et les partenaires techniques entendent renforcer leur coopération et consolider les capacités des systèmes statistiques nationaux. L'enjeu est de mettre à la disposition des décideurs des données robustes et comparables pour mieux orienter les politiques publiques et cibler les interventions en faveur des populations vulnérables.

Mouonkoun DABIRE

Communicateur/INSD

COMITÉ RÉGIONAL DE LA STATISTIQUE DE L'UEMOA

L'EHCVM-3 et l'ODP 2.0 au cœur des échanges de la 13e réunion ordinaire

Du 16 au 18 septembre 2026, Ouagadougou a accueilli la 13e réunion ordinaire du Comité régional de la statistique (CRS) de l'UEMOA, couplée à la 4e session ordinaire du Comité de pilotage du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC), volet UEMOA. Les travaux ont porté sur le bilan des activités statistiques, la mise en œuvre de la troisième Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM-3) et les perspectives de développement de la plateforme de diffusion des données statistiques ODP 2.0.



Le représentant de la Commission de l'UEMOA, Mamadú Serifo JAQUITE, a relevé les avancées enregistrées dans plusieurs domaines, notamment les statistiques macroéconomiques, les finances publiques, le suivi de la conjoncture et des prix ainsi que les statistiques sectorielles.

Les travaux réunissent les directeurs généraux des instituts nationaux de statistique ou leurs représentants, des représentants des directions chargées de la statistique de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), un représentant de la direction de l'École nationale de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, le Directeur général d'AFRISTAT ainsi que des cadres de la Commission de l'UEMOA.

Au cours de cette rencontre, les participants ont examiné et adopté le rapport des activités statistiques de l'année 2025 et du premier semestre 2026. Ils se sont également penchés sur le Programme de travail et de budget annuel (PTBA) 2027 du PHASAOC, ont fait le point sur la mise en œuvre de la troisième édition de l'EHCVM et ont défini par les perspectives.

Le représentant de la Commission de l'UEMOA , Mamadú Serifo JAQUITE, a relevé les avancées enregistrées dans plusieurs domaines, notamment les statistiques macroéconomiques, les finances publiques, le suivi de la conjoncture et des prix ainsi que les statistiques sectorielles. Il a insisté sur la nécessité de traduire les investissements réalisés dans la production statistique en résultats concrets pour les utilisateurs. « Notre ambition doit désormais être de veiller à ce que les investissements réalisés dans la production statistique se traduisent effectivement par des données de meilleure qualité, produites dans les délais, davantage accessibles et surtout davantage utilisées dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques publiques », a-t-il souligné.

Le camarade Toubou RIPAMA, Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), président du CRS et du CoPil PHASAOC volet UEMOA, a, pour sa part, salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'EHCVM-3, dont les opérations de terrain sont achevées ou en voie d'achèvement dans la quasi-totalité des États membres. Cette enquête constitue un instrument important pour améliorer la connaissance des conditions de vie des ménages et orienter les politiques de développement. Les échanges ont accordé également une place aux perspectives de développement de l'Open Data Platform (ODP) 2.0, qui vise à renforcer la diffusion et l'accessibilité des données statistiques au bénéfice des décideurs publics, des chercheurs et des citoyens.

Doté d'une enveloppe de 20 millions de dollars américains pour la période 2023-2028, le PHASAOC constitue un cadre d'appui au renforcement des systèmes statistiques nationaux et à l'amélioration de la production et de la diffusion des données. À travers ces travaux, le CRS entend consolider la coordination statistique régionale, favoriser l'harmonisation des méthodes et renforcer la disponibilité de statistiques fiables, comparables et accessibles, au service de la décision publique dans l'espace communautaire.

Mouonkoun DABIRE

Communicateur/INSD

PARTENARIATS DE L'INSD

Vers une consolidation des acquis et renforcement de la performance

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a évalué les conventions conclues avec ses partenaires entre 2010 et 2024. Dans l'ensemble, les résultats montrent que les partenaires sont satisfaits de la qualité des services fournis par l'INSD et de la conformité globale des livrables. Les structures contractantes soulignent néanmoins la nécessité d'améliorer la gestion administrative, financière et documentaire des partenariats.



Pour assurer ses missions et renforcer l'efficacité globale du système statistique national, l'INSD entretient des relations de coopération soutenues avec des Partenaires techniques et financiers (PTF). Ces partenariats sont formalisés par des conventions, des accords de financement ou des protocoles de mise en œuvre. Dans un contexte marqué par des exigences accrues de transparence, de redevabilité et de performance, l'INSD accorde une importance particulière à la qualité de ses relations partenariales. C'est dans cette perspective qu'une évaluation des conventions conclues entre 2010 et 2024 a été réalisée en 2025. Elle visait à apprécier la qualité des prestations de l'Institut, à identifier les améliorations nécessaires et à consolider des partenariats durables.

Les résultats de l'évaluation montrent que les PTF et les structures contractantes apprécient positivement leur partenariat avec l'INSD. Les PTF saluent la qualité technique des rapports produits, la disponibilité des équipes et la conformité globale des livrables. Ils estiment que dans la plupart des cas les activités sont, exécutées conformément aux attentes. La négociation et la signature des conventions sont également jugées globalement claires et maitrisées, malgré certaines lenteurs administratives qui ont parfois retarder le démarrage des activités.

Les structures contractantes apprécient, pour leur part, le professionnalisme de l'INSD, sa maîtrise technique et la qualité de la collaboration. Malgré cette appréciation positive, l'évaluation relève des insuffisances susceptibles d'affecter la performance des partenariats. Il s'agit notamment de lourdeurs administratives, d'une communication irrégulière, de retards ponctuels dans la transmission des pièces justificatives, de divergences d'interprétation des clauses contractuelles et d'une insuffisance de mécanismes formels de coordination et de suivi.

Toutefois, les PTF et les structures contractantes sont disposés à poursuivre leur collaboration avec l'Institut. Certains partenaires se déclarent également disposés à recommander l'Institut à d'autres institutions. Ce qui traduit une appréciation favorable de son expertise et de la qualité de ses prestations. Pour l'INSD, cette évaluation constitue un outil d'aide à la décision et un levier d'amélioration continue.

Elle offre l'occasion de consolider les acquis, de renforcer les pratiques de gestion et d'améliorer les mécanismes de coordination avec les partenaires En appliquant les mesures correctives qui s'imposent, l'INSD entend contribuer à bâtir des partenariats plus efficaces, fondés sur la confiance, la transparence et le respect des engagements pris de part et d'autre. Cette démarche participe au renforcement de la performance de l'Institut et à la consolidation du Système statistique national.

Pascal NAKELSE
Conseiller technique du DG-INSD

BURKINA FASO
Un fonds pour le développement de la statistique

Le Ministre de l'Économie et des Finances, Aboubakar NACANABO, a signé, le 27 juillet 2026, un arrêté fixant les modalités d'alimentation et de gestion du Fonds de développement de la statistique (FDS). Ce mécanisme vise à soutenir la production statistique, la coordination du système statistique national, la formation et la diffusion des données publiques.



Dr Aboubakar Nacanabo, Ministre de l'Économie et des Finances.

Institué par la loi n° 006-2016/AN du 19 avril 2016, ce fonds dispose désormais de règles précises de fonctionnement. L'arrêté, visé par le Contrôle financier le 20 juillet 2026, vient ainsi compléter le dispositif juridique encadrant cet instrument de financement du système statistique national. L'enjeu est de mobiliser des ressources destinées à soutenir les activités statistiques, dans un contexte où les pouvoirs publics ont besoin de données fiables pour élaborer, suivre et évaluer les politiques de développement. Six sources de financement prévues

Le texte prévoit six catégories de ressources pour alimenter le FDS. Il s'agit notamment d'une quote-part de 30 % de la redevance statistique perçue par la Direction générale des douanes lors de la mise à la consommation des marchandises importées. À cette ressource s'ajoutent une proportion des amendes infligées pour la réalisation d'opérations statistiques sans visa statistique préalable, les subventions de l'État, les contributions des partenaires techniques et financiers, les dons et legs ainsi que diverses autres ressources. La diversification de ces sources doit contribuer à consolider le financement des activités statistiques et à réduire la dépendance du secteur aux seules dotations budgétaires annuelles. Le mécanisme établit également un lien entre le respect de la réglementation statistique et le financement du développement de ce domaine. Sept domaines d'intervention L'arrêté définit sept domaines dans lesquels les ressources du fonds peuvent être utilisées. Le premier concerne le financement des recensements et des enquêtes ayant obtenu le visa statistique et réalisés par les autorités statistiques pour le suivi des politiques publiques.

Les autres domaines couvrent l'élaboration et la mise à jour des documents stratégiques et opérationnels de développement de la statistique, l'actualisation des textes régissant l'activité statistique au Burkina Faso et la coordination du système statistique national. Le fonds doit également contribuer à l'octroi de bourses d'études aux lauréats burkinabè admis aux concours d'entrée dans les écoles de statistique et de démographie. Il pourra aussi financer la mise en œuvre et le suivi des engagements internationaux du pays en matière de statistiques, ainsi que la diffusion des statistiques publiques. Ce champ d'intervention englobe ainsi toute la chaîne statistique, de la collecte des données à leur diffusion, en passant par le renforcement des capacités et l'amélioration du cadre institutionnel.



Acteurs du Système statistique national.

Une gouvernance encadrée

La gestion du FDS repose sur une répartition des responsabilités entre plusieurs acteurs de l'administration publique. La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique assure la ventilation des ressources. Le ministre chargé de la statistique est l'ordonnateur des opérations, tandis que le Payeur général du Trésor en est le comptable assignataire.



Sur le plan stratégique, un comité de pilotage est chargé de la délibération et du suivi du fonds. Présidé par le ministre chargé de la statistique ou son représentant, il comprend notamment des représentants des administrations intervenant dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, du budget, des douanes, des impôts et du Trésor. Le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en assure le rapportage.

Le comité se réunit deux fois par an en session ordinaire. Il examine et adopte les programmes d'activités et les budgets annuels, apprécie les rapports sur les activités financées et informe régulièrement le Conseil national de la statistique de l'utilisation des ressources. La mise en œuvre de l'arrêté incombe conjointement aux responsables de l'INSD, des Douanes, du Trésor et de la Comptabilité publique, du Budget, ainsi que du Contrôle des marchés publics et des engagements financiers.

Avec la précision de ces modalités, le Burkina Faso complète le cadre de fonctionnement du Fonds de développement de la statistique. La portée effective de ce dispositif dépendra désormais de la mobilisation des ressources prévues et de leur utilisation au profit d'un système statistique national capable de s'auto-financer et de répondre aux besoins croissants en données fiables pour le pilotage de l'action publique.

Salif OUEDRAOGO

Démographe/INSD

ENQUÊTE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI(3)
Le visage statistique du marché du travail au Burkina

La troisième édition de cette enquête (ENES3), réalisée au deuxième semestre de 2025, s'inscrit dans cette dynamique de production régulière de statistiques sur l'emploi. Elle permet notamment de suivre les évolutions du marché du travail, de tenir compte de ses variations saisonnières et de disposer d'indicateurs actualisés sur les conditions d'activité des populations.



Informalité massive, emplois vulnérables, faiblesse de la protection sociale et inadéquation entre formation et emploi, les résultats de la troisième édition de l'Enquête nationale semestrielle sur l'emploi (ENES3), réalisée au deuxième semestre de 2025, dressent un état des lieux des réalités du marché du travail burkinabè. Les résultats de l'ENES3 indiquent que sept personnes sur dix en âge de travailler ont occupé un emploi au cours de la semaine de référence. Toutefois, le taux d'emploi présente des disparités selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

Il atteint 80,7 % chez les personnes âgées de 36 à 64 ans, contre moins de 64,5 % chez les jeunes de 16 à 35 ans. Les femmes affichent, quant à elles, un taux d'emploi de 63,2 %, contre 75,7 % chez les hommes. Sur le plan sectoriel, l'agriculture demeure le principal pourvoyeur d'emplois avec 44,9 % des actifs occupés. Elle est suivie des services (35,9 %) et de l'industrie (19,2 %). La caractéristique la plus marquante reste cependant la prédominance de l'emploi informel, qui représente 95 % des emplois, contre 5 % pour le secteur formel. Cette situation met en évidence l'importance des enjeux liés à la formalisation des activités économiques et à l'amélioration des conditions d'exercice des emplois. Au-delà de l'accès à l'emploi, la qualité des postes occupés constitue une préoccupation majeure. Selon l'ENES3, 80,4 % des emplois sont vulnérables et 55,5 % sont précaires.

La protection sociale demeure également limitée : 97,4 % des salariés ne bénéficient pas d'une couverture médicale. En matière de rémunération, 50,5 % des travailleurs perçoivent, dans leur activité principale, un revenu mensuel inférieur au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), fixé à 45 000 FCFA. Cette proportion atteint 70,5 % chez les femmes. Dans ces conditions, la pluriactivité apparaît comme une réalité pour une partie importante des travailleurs. En effet, 31,9 % d'entre eux exercent plusieurs activités simultanément, avec une proportion de 39,5 % chez les hommes.

Ces indicateurs soulignent les défis liés à la promotion d'emplois mieux rémunérés, plus stables et offrant une meilleure protection aux travailleurs. Le chômage ne suffit pas, à lui seul, à rendre compte des difficultés du marché du travail. L'ENES3 met ainsi en évidence une sous-utilisation de la main-d'œuvre de 23,9 % des personnes en âge de travailler. Si le taux de chômage s'établit à 6,5 %, le déficit d'emplois concerne 16,8 % des personnes souhaitant travailler. Par ailleurs, 10,8 % des personnes occupées travaillent moins que la durée hebdomadaire de référence de 40 heures.



Les disparités sont également perceptibles selon le sexe et le milieu de résidence. La sous-utilisation de la main-d'œuvre atteint 29,9 % chez les femmes, contre 17,2 % chez les hommes. Elle s'élève à 31,6 % à Bobo-Dioulasso. Ces résultats montrent que l'enjeu ne réside pas uniquement dans la création d'emplois, mais également dans la capacité de l'économie à mobiliser pleinement la main-d'œuvre disponible.

L'analyse de la relation entre formation et emploi révèle également des décalages importants.

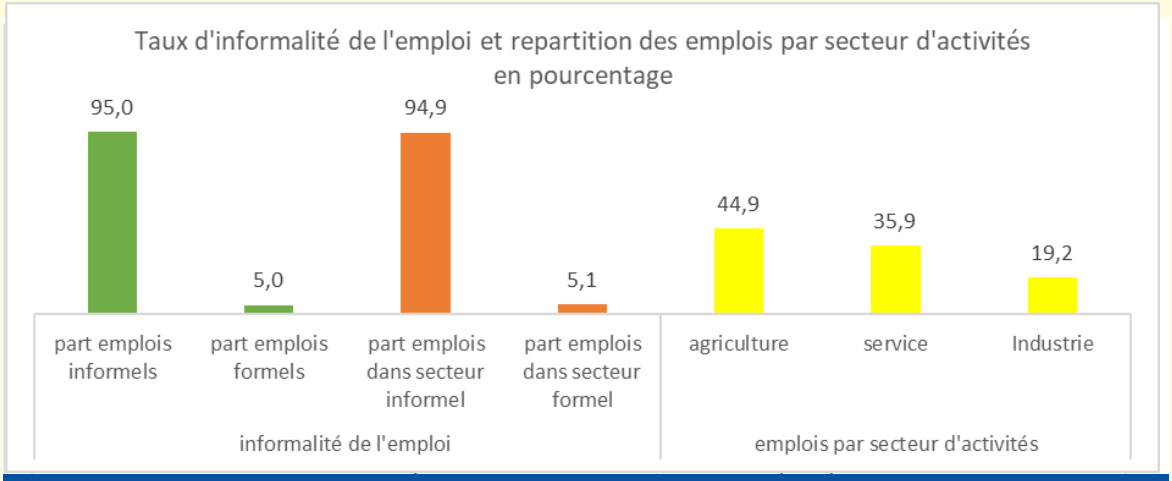
Une proportion élevée de salariés exerce une activité sans lien avec sa formation initiale. Cette situation concerne 79 % des salariés issus de l'enseignement secondaire technique du premier cycle, 59,4 % de ceux issus de l'enseignement secondaire et 57,8 % des salariés ayant atteint le niveau supérieur. Ces résultats interpellent sur la pertinence de l'orientation scolaire et professionnelle, l'adaptation des programmes de formation aux besoins des secteurs productifs et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Au-delà des chiffres, l'enjeu est de faire de la statistique un véritable outil d'aide à la décision, au service d'un marché du travail plus inclusif et de la promotion d'emplois décents et durables au Burkina Faso. Le marché du travail constitue un enjeu majeur pour le développement économique et social du Burkina Faso. Pour mieux appréhender ses dynamiques et orienter les politiques publiques, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a mis en place, depuis 2024, un dispositif permanent de suivi au moyen de l'Enquête nationale semestrielle sur l'emploi (ENES).

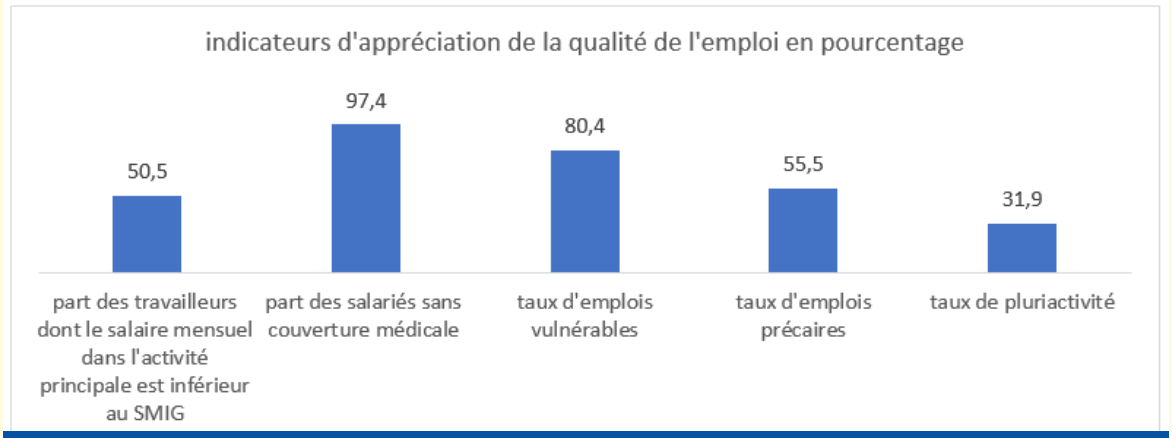
TAMINI Edmond Yenimagna,
Ingénieur statisticien

OUEDRAOGO Adama,
Démographe

L'ENES3 permet renforcer la disponibilité de statistiques régulières et fiables sur le marché du travail. Les indicateurs produits permettent aux décideurs publics, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux autres acteurs du système national de statistique de mieux comprendre les réalités de l'emploi au Burkina Faso.
cette enquête marque une évolution importante dans les méthodes de collecte avec l'introduction de l'entretien téléphonique assisté par ordinateur (CATI). Cette méthode a été utilisée pour 75 % de l'échantillon, tandis que les 25 % restants ont été enquêtés en face-à-face.



Taux d'informalité de l'emploi et repartition des emplois par secteur d'activités en pourcentage



Indicateurs d'appréciation de la qualité de l'emploi en pourcentage

TOURISME AU BURKINA FASO
NUITÉES ET REVENUS EN HAUSSE GRÂCE À LA RÉSILIENCE DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES D'HÉBERGEMENT EN 2025

En 2025, le secteur touristique burkinabè a été confronté à un contexte économique et sanitaire marqué par des incertitudes et des mutations globales. Malgré ce contexte, les établissements touristiques d'hébergement (ETH) ont démontré une résilience remarquable. Ces structures confirment ainsi leur rôle central dans la stabilisation et la relance du tourisme national.



Habitats Kassena.

En 2025, les ETH ont accueilli environ 630 000 visiteurs, soit une progression de +1,3% par rapport à l'année précédente, contre une croissance de +9,0% en 2024. Ce net ralentissement du rythme de la croissance s'inscrit néanmoins dans une dynamique globale positive depuis 2021, année du rebond post-pandémie de la COVID-19 (+19,3%), suivie de croissances régulières jusqu'en 2024 .

Le tourisme interne demeure le principal moteur de cette résilience, avec près de 491 570 visiteurs résidents (+0,4%). Le tourisme récepteur connaît quant à lui une progression plus soutenue (+4,6%),ce qui atteste de l'attractivité durable du Burkina Faso à l'international.

Les nuitées touristiques ont atteint 1 401 045, en hausse de 4,6%. Si celles du tourisme interne connait une hausse légère (+1,0%), les nuitées du tourisme récepteur progressent fortement (+11,9%), reflétant le repositionnement des établissements et leur capacité à

diversifier l'offre et à attirer de nouvelles clientèles.

Les ETH ont enregistré une amélioration notable de leurs performances économiques. Après la baisse de 2020 (-19,2%), les recettes des établissements ont repris progressivement, avec +4,5% en 2024 et une estimation de +10,2% en 2025, passant de 67,2 milliards

de FCFA à plus de 74 milliards de FCFA. À l'échelle du secteur, les recettes touristiques globales s'établissent à 98,7 milliards de FCFA, soit une progression de 9,2%.

Cette progression illustre la capacité des ETH à optimiser leurs services, améliorer la qualité de l'offre et renforcer la rentabilité, tout en contribuant significativement à la création de valeur dans le secteur touristique national.

La résilience des ETH repose sur leur flexibilité et leur capacité d'adaptation. Les établissements ont diversifié leurs services, ajusté leurs politiques tarifaires, renforcé la qualité des prestations et ciblé le tourisme interne pour assurer une base solide de fréquentation. Ces mesures constituent des leviers essentiels pour maintenir la compétitivité et la stabilité du secteur.

En dépit du ralentissement conjoncturel enregistré en 2025, les ETH au Burkina Faso confirment leur rôle de pilier stratégique du tourisme national. Leur résilience et leur capacité d'adaptation continue garantissent la



Cascades de Banfora.

poursuite d'une trajectoire positive, tout en consolidant leur contribution au développement économique et à la création d'emplois dans le pays.

Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO

OBSTOUR

RÉFORME ORGANISATIONNELLE :
QUATRE NOUVEAUX DIRECTEURS TECHNIQUES INSTALLÉS À L'INSD

Le Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), Toubou RIPAMA, a procédé, le jeudi 27 août 2026, à l'installation officielle de quatre nouveaux directeurs techniques récemment nommés.

Cette cérémonie marque une étape importante dans la mise en œuvre du nouvel organigramme de l'institution, qui prévoit une réorganisation de ses services techniques, avec une réduction du nombre de directions de cinq à quatre.



Mady OUEDRAOGO, Directeur de la coordination statistique, de la formation et de la recherche



Soumaila SAWADOGO, Directeur des statistiques démographiques et sociales

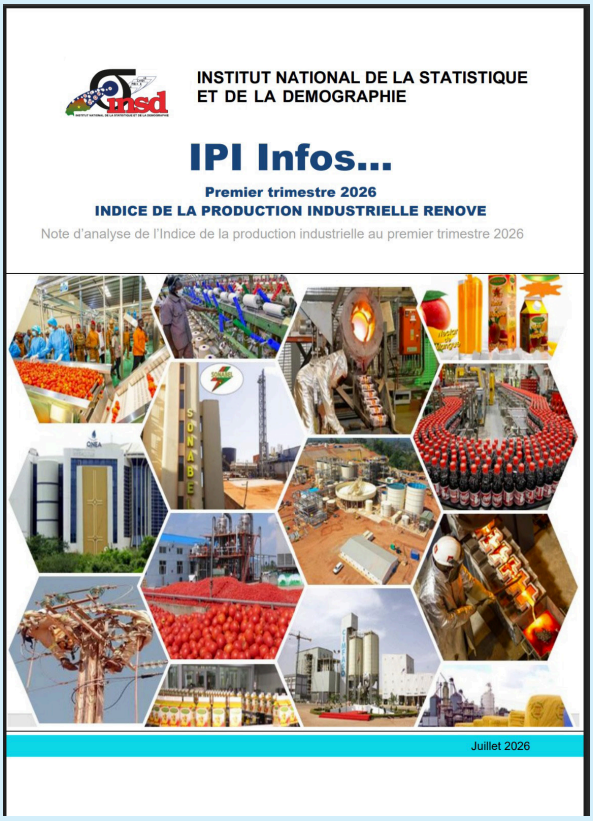


Placide SOME, Directeur de l'informatique et du management de l'information statistique



Barbi KABORE, Directeur de la comptabilité nationale et des statistiques économiques


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
NOTE TRIMESTRIELLE SUR LES STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Description chiffrée des échanges commerciaux du Burkina Faso au deuxième trimestre 2026
Juillet 2026


INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
IPI Infos...
Premier trimestre 2026
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE RENOVE
Note d'analyse de l'Indice de la production industrielle au premier trimestre 2026
Juillet 2026


RESULTATS
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
ENQUÊTE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI
Bulletin N°003 – Edition du 2e Semestre 2025
Analyse du marché du travail au Burkina Faso au deuxième semestre de 2025
Janvier 2026


Journal Burkinabè de la Statistique
4e trimestre 2025
Trimestriel d'Information du Système Statistique National
N° 0019
Protection sociale au Burkina Faso
des réformes structurantes
pour une couverture plus inclusive
CARTE DE SÉCURITÉ SOCIALE
Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf



Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf